

Procès-verbal de chantier du lundi 26 novembre 2012

n° 11

PROCHAIN RENDEZ-VOUS LE

LUNDI 03 DECEMBRE 2012 À 14H00

Légendes : P = présent / R = retard / A = absent / E = excusé (exemple : R3 = 3 retards)

intervenants	responsables	téléphone	fax	présent	pénalité	convoqué
Maîtrise d'Ouvrage	CONSEIL GENERAL DES ARDENNES hôtel du département 08011 charleville-mézières mail : sabrina.devaux@cg08.fr	Francis LAFFORET Christian LEROY Sabrina DEVAUX	03 24 59 60 49	03 24 59 60 25		
	SIVU Canton d'Attigny 1, place charlemagne – 08130 attigny mail : mairie-d-attigny@wanadoo.fr	Noël BOURGEOIS Remi POSTEAUX M. SCHMINKE	03 24 71 20 68	03 24 71 94 00	P	
Maîtrise d'Oeuvre	JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES 219, boulevard charles arnould – 51100 reims mail : architectes@jeanphilippe-thomas.com	Jean-Philippe THOMAS Jean-Louis LECLERCQ Katia DROUOT	03 26 404 405	03 26 402 401	P P	
Architecte associé	ANSELME PASCUAL 2, rue de condé – 08400 vouziers mail : anselme.pascual@wanadoo.fr	Anselme PASCUAL	03 24 71 72 02	03 24 71 76 00		
Bureau d'études TCE	EGIS Grand Est 21, rue de courcelles – 51100 reims mail : fabrice.haroux@egis.fr	Denis HEILI Fabrice HARAUX	03 26 77 38 18	03 26 77 38 19		
Bureau d'études HQE	TERAO 21, rue du paradis 75010 paris mail : bcastelli@terao.fr	Bianca CASTELLI	01 42 46 06 63	01 42 46 01 20		
Bureau d'études Paysagistes	TERRITOIRES 22, rue mégevand – 25000 besançon mail : info@territoirespaysagistes.com	Etienne VOIRIOT	03 81 82 06 66	03 81 82 08 09		
Bureau d'études Acoustique	ECHOLOGOS 16, rue du général de gaulle 51400 – livry-louvercy mail : reims@echologos.com	Dominique NOEL	03 26 66 12 58			
Bureau d'études Restauration	MCI THERMIQUES parc d'affaires reims champigny – bâtiment C Allée jean-marie amelin – 51370 champigny mail : info@mci-thermiques.com	Christophe BALLAND	03 26 49 03 23	03 26 49 03 65		
OPC	TCA 1 bis, rue maurice hollande – zone farman bâtiment D – 1 ^{er} étage – 51100 reims mail : tcaing@wanadoo.fr	Thierry LAPOINTE Jérôme HANNION	03 26 82 16 16	03 26 82 79 11	P	
Bureau de contrôle	APAVE 5, rue clément ader – bp 132 – 51685 reims cedex 2 mail : kevin.pillant@apave.com	Kevin PILLANT	03 26 84 38 00	03 26 84 38 26	P	
Coordinateur SPS	APAVE 5, rue clément ader – bp 132 – 51685 reims cedex 2 mail : eric.benoit@apave.com	Eric BENOIT	03 26 84 38 00	03 26 84 38 26		

entreprises	responsables	téléphone	fax	présent	pénalité	convoqué
01 vrd / terrassement	EUROVIA zi de glaire – bp 50334 - 08203 sedan cedex mail : eric.robert@eurovia.com mario.messina@eurovia.com	Eric ROBERT Mario MESSINA Paolo ATTINA	06 14 66 93 42 06 21 19 30 48	03 24 29 46 56	P	C
	URANO mail : patrice.paquot@urano.fr sabine.lhuillier@urano.fr	Patrice PAQUOT M. PLIER	06 23 01 95 05		P	
02 gros-œuvre	EIFFAGE CONSTRUCTION 19, rue clément ader – cs 90002 51685 reims cedex 2 mail : nicolas.lazzaroni@eiffage.com mokhtare.benyahia@eiffage.com	Nicolas LAZZARONI Mokhtare BENYAHIA M. BIASON J. LOIACONO	03 26 82 82 35	03 26 82 82 36	P	C
03 charpente structure bois	GOUDALLE CHARPENTE 50, route principale – 62650 preures mail : goudalle.charpente@hep.fr	José GOUDALLE Mickaël CAUX Laurent FEUTRY	03 21 90 98 98	03 21 90 99 00		
04 couverture / bardage étanchéité	SOPREMA ENTREPRISES 19, rue gabriel voisin – bp 338 – 51688 reims cd 2 mail : aternant@soprema.fr	Alexandre TERNANT M. VERGER M. SAC	03 26 87 92 92 06 85 22 72 43	03 26 85 33 58		
05 isolation par l'extérieure bardage bois	mail :					
06 menuiseries extérieures bois alu / aluminium	mail :					
07 serrurerie	FRECHIN zone de l'étoile – 08300 rethel mail : frechin.sa@orange.fr	Caroline FRECHIN	03 24 38 44 53	03 24 38 36 20		1



08 menuiseries intérieures								
09 faux-plafonds	<i>mail :</i> FAÇON PLATRE	Alexandre LEMAIRE	03 24 27 64 05	03 24 40 11 39	A	3	C	
10 cloisons / doublages	201, rue des ourliquettes 08330 vrigne-au-bois <i>mail : faconplatre@aol.com</i>							
11 chauffage / ventilation plomberie / sanitaires	<i>mail :</i>							
12 production de chaleur	COFELY 9 bis, rue wailly 08000 charleville-mézières <i>mail : lysian.picot@cofely-gdfsuez.com</i>	Lysian PICOT	03 24 37 84 44	03 24 57 55 69	P		C	
13 électricité / courants forts – faibles	IBA 541, route de perthes – bp 25 08300 sault-les-rethel <i>mail : n.tuot@ibafrance.fr</i>	Nicolas TUOT Damien DEMOULIN	03 24 38 02 48	03 24 38 08 59	A	1	C	
14 peinture	LAGARDE & MEREGNANI 74, rue vernouillet – bp 126 – 51055 reims cedex <i>mail : reims@lagardemeregnani.fr</i>	Olivier BAN	03 26 88 55 09	03 26 40 05 19				
15 revêtements sols souples	<i>mail :</i>							
16 revêtements sols durs	<i>mail :</i>							
17 équipements cuisine	SEREC za du moutier – 9, rue de la fosse chenevière 51390 gueux <i>mail : serec@wanadoo.fr</i>	Dominique URLY M. PEREZ	03 26 40 32 40 06 08 62 76 00	03 26 40 12 87		2		
18 ascenseur	SCHINDLER zi farman – 7, rue robert fulton – 51100 reims <i>mail : crin.agencesest@fr.schindler.com xavier.gantier@fr.schindler.com beatrice.ladeville@fr.schindler.com</i>	Olivier LITAISE Xavier GANTIER	03 26 79 02 68 06 86 42 76 58 06 80 99 43 38	03 26 09 14 03				
19 espaces verts	DEHAYE 1, rue de la poterie 08000 prix-les-mézières <i>mail : jm.dehaye@wanadoo.fr</i>	Jean Michel DEHAYE Jérôme THIEL	03 24 33 25 25	03 24 33 86 07				
20 clôtures								
21 équipements sportifs	NOUANSPO route de valençay – bp 1 37460 nouans-les-fontaines <i>mail : ac.fm@orange.fr</i>	François MALGLAVE	02 47 92 62 32 06 86 75 11 87	02 47 92 79 49		4		

concessionnaires	responsables	téléphone	fax	présent	pénalité	convoqué
Electricité	Erd 5, rue gervaise 08013 charleville-mézières <i>mail : ipreseau08@erdf-grdf.fr marco.pozzobon@erdf-grdf.fr stephane.allain@erdf.fr</i>	M. ALLAIN M. LAMY M. FOURNIER M. POZZOBON M. ALLAIN	03 24 59 51 28 03 24 38 88 01 06 63 46 40 66	03 24 59 50 12		
Téléphone	France télécom 49, avenue léon bourgeois 08000 charleville-mézières <i>mail : patrick.daras@orange.com</i>	Patrick DARAS	06 73 98 93 17 06 77 02 58 78			
Eau potable	Syndicat d'électrification et des eaux du sud-est des ardennes 2, hameau de lamdennes – 08400 ballay <i>mail : sophie.braquet010@syndicats-ballay.fr</i>	Sophie BRAQUET Yannick AMAR	03 24 71 61 91	03 24 71 97 00		
Eaux Usées	Mairie d'Attigny 1, place charlemagne – 08130 attigny	Noël BOURGEOIS	03 24 71 20 68	03 24 71 94 00		
FDEA	FDEA ZAC de la poterie 08000 prix les mézières	M. LALLOUETTE				

GÉNÉRALITÉS

Tout procès-verbal de réunion, resté sans remarque avant réception du suivant, est réputé accepté par tous les intervenants. Toute mise au point citée dans un compte-rendu de chantier est comprise dans le marché de base. Seul un ordre de service peut entraîner des travaux supplémentaires ou à ne pas faire.

RENDEZ-VOUS DE CHANTIER

Les rendez-vous de chantier auront lieu les LUNDI à 14h00 précise à la mairie d'ATTIGNY.

Par respect de tous, l'utilisation du téléphone portable est interdite en réunion de chantier (pénalité de 50 € HT par infraction).

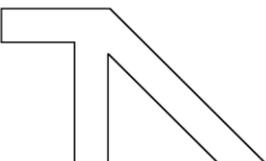
PÉNALITÉS D'ABSENCE A REUNION DE CHANTIER

Retard de plus de 30 minutes

100 €

Absence aux réunions de chantier

150 € par absence



PÉNALITÉS DE RETARD DANS L'EXECUTION DES TRAVAUX

Pénalité pour retard dans l'exécution des travaux de	100 € par jour calendaire
--	---------------------------

PENALITE DE RETARD DANS LA REMISE DE DOCUMENT

Retard dans le repliement des installations de chantier	80 € par jour calendaire
Retard pour remise de documents après exécution	500 € par semaine
Retard de remise de documents en période de préparation	300 € par jour calendaire

AUTRES PÉNALITÉS DE RETARD

Retard dans la levée des réserves	500 € par jour calendaire
Non-respect des règles de sécurité et d'hygiène	500 € par jour calendaire
Sous-traitant non déclaré	750 €
Lutte contre le travail illégal	10% du montant du marché

SITUATION DE TRAVAUX MENSUELLE

A ENVOYER le 30 du mois, datée du 30 ou 31 du mois concerné, par voie postale à JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES en **5 exemplaires** avec en destinataire :

CONSEIL GENERAL DES ARDENNES
hôtel du département – 08011 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

*Si l'entreprise souhaite un retour de sa situation, celle-ci doit fournir une enveloppe avec son adresse, **enveloppe timbrée obligatoire**.*

*Les situations sont établies avec le bordereau marché, **auquel sont ajoutées 2 colonnes (une colonne pourcentage du mois, l'autre colonne pourcentage cumulé)**.*

Aucune situation ne sera contrôlée si elle n'est pas conforme à cette demande.

GARANTIE A PREMIÈRE DEMANDE

L'original des GAPD doit être transmis à JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES.

ASSURANCES / QUALIFICATIONS

Ces documents sont à nous transmettre en 2 exemplaires et à renouveler en 2013.

TRANSMISSION DES DOCUMENTS VERS JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

Tous vos documents doivent être transmis par voie postale en support papier et non par mail ou fax.

Non réceptionné par courrier, ces documents sont irrecevables.

- 1 exemplaire à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES,
- 2 exemplaires aux bureaux d'études concernés,
- 1 copie du bordereau d'envoi au Maître d'Ouvrage et à l'OPC : TCA.

TRANSMISSION DES DOCUMENTS VERS APAVE BUREAU DE CONTRÔLE

Tous vos documents doivent être transmis par voie postale en support papier et non par mail ou fax.

Non réceptionné par courrier, ces documents sont irrecevables.

- 1 exemplaire à APAVE,
- 1 copie du bordereau d'envoi au Maître d'Ouvrage et à l'OPC TCA.

GESTION DES DÉCHETS DE CHANTIER ET FERMETURE DU CHANTIER

Le BET HQE TERA0 précise les points suivants :

DÉCHETS : valorisation des emballages des produits à 100%, valorisation des déchets du chantier à 40% minimum.

STOCKAGE DES DÉCHETS : mise en place sur site de 5 bennes minimum.

Les déchets dangereux seront à stocker en enceinte spécifique étanche.

TOUTES ENTREPRISES : DOCUMENTS A TRANSMETTRE AU BET TERA0 sous 1 mois :

- 1) Estimation de vos déchets.
- 2) Type de traitement appliqué à vos différents déchets.
Pendant la durée d'intervention sur le site pour chaque entreprise.
- 3) Bordereau de suivi de chantier mensuel.

LOT GROS-ŒUVRE

- 1) Installation de la zone de tri.
- 2) Compteurs sur les consommations d'énergie du chantier avec relevé mensuel.
- 3) Moyens pour assurer la sortie du chantier sans provoquer de salissures de la voie publique.
- 4) Toutes réservations réalisées avec d'autres matériaux que le polystyrène.



SOUS-TRAITANCE

Les entreprises ayant des sous-traitants, sont priées de le faire savoir au Maître d'Ouvrage, au Maître d'Oeuvre et au SPS. Elles devront faire approuver leur dossier dans les 21 jours précédant l'intervention des sous-traitants.

Toute entreprise non déclarée sera **expulsée et les règlements bloqués**.

Chaque sous-traitant devra transmettre un PPSPS au coordonnateur SPS.

Toute déclaration devra être rédigée avec le formulaire DC13.

Pénalité pour découverte d'un sous-traitant non déclaré 750 €

PLANNING

PLANNING CONTRACTUEL :

Démarrage selon **Ordre de Service n°1** du 13 septembre 2012.

MAITRISE D'OUVRAGE

Modifications sur DCE

GYMNASE :

Suppression du rideau de séparation.

Terrains de sports :

7 terrains de badminton. Équipements prévus avec des poteaux sur roulettes et non ancrés au sol.

Contrôle d'accès sur accès extérieur circulation, circulation/salle d'évolution, salle d'évolution depuis extérieur supprimer.

COLLÈGE :

Rez-de-jardin : Modification des réserves de sciences (regroupés).

Toutes salles d'enseignement : la hauteur en pied de tableau demander est de 0m 95, soit une hauteur libre sous goutte électrique de 0m 82.

CONCESSIONNAIRE :

Demande à FRANCE TELECOM.

Fait

Demande à ERDF à réaliser.

Demande pour l'AEP.

Fait

MAITRISE D'ŒUVRE

JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

Demande de PANNEAU DE CHANTIER de la Maîtrise d'Ouvrage

Celui-ci sera transmis cette semaine.

ANSELME PASCUAL

Mission DET : suivi de chantier.

EGIS GRAND EST

Mission EXE / synthèse : pour les lots 01 Vrd/terrassement, 02 Gros-Œuvre, 03 Charpente/structure bois, 11a CVC, 11b Plomberie/sanitaires, 12 Production de chaleur, 13 Électricité/courants forts et faibles, 18 Ascenseur.

Mission DET.

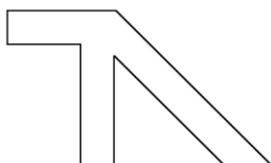
Mission SSI.

- *Faire la liste des plans EXE pour tous les lots concernés.*

- *Liste des personnes du BET s'occupant des différents lots :*

- *Lot VRD : M. CLAIS : laurent.clais@egis.fr*
- *Lot GO : M. PLANTIÉL, arnaud.plantier@egis.fr*
Mme BUCHER : carole.bucher@egis.fr
- *Lot Chauffage Ventilation et production de chaleur – Ascenseur :*
M. SADION : patrice.sadion@egis.fr
M. PREVIDI : jonathan.previdi@egis.fr
- *Lot Plomberie : M. LION : jacky.lion@egis.fr*
- *Lot Electricité : M. BAECHLER : christophe.baechler@egis.fr*

Tous les documents sont à transmettre à M. HARAUX en 2 exemplaires avec 1 exemplaire en format PDF et DWG.



COLLEGE

Rez-de-jardin : le plan modificatif salles de sciences/réserves est validé par le Maître d'Ouvrage. En conséquence, plan à modifier le 20-11-12.

Mettre à jour le plan et à diffuser à EIFFAGE.

Plan et documents transmis :

- Mettre le plan à jour des bassins suite à la modification et à l'extension future du collège = Eléments à transmettre à EUROVIA pour le 05-11-12 au plus tard. Transmis à APAVE.

- Gymnase = Plan EXE gros œuvre à transmettre pour le 12-11-12. Fait pour coffrage, ferrailage à diffuser.

- Collège = Plan EXE gros œuvre à transmettre.

RAPPEL**TERAO**

Mission DET : traitement des déchets.

Transmettre aux entreprises vos fiches types concernant vos demandes quantitatives de déchets et les modes de retraitements.

RAPPEL**TERRITOIRES**

Mission EXE / synthèse : lots 19 Plantations et 20 Espaces Verts.

Mission DET

ECHOLOGOS

Mission DET.

Donner avis sur mail SOPREMA (Calcul acoustique).

MCI THERMIQUES

Mission EXE / synthèse : lot 17 Équipements de cuisine.

Mission DET.

BUREAU DE CONTROLE APAVE

Transmettre avis sur plans de SOPREMA (Descente EP, Plans du Gymnase).

Fait

Transmettre avis sur plans EUROVIA (Plan des bassins).

ENTREPRISES**INFORMATION TOUTES ENTREPRISES****CHANTIER HQE**

Rappel des cibles de la Haute Qualité Environnementale (détail dans les généralités du CCTP).

CIBLE 1	Performant	CIBLE 6	Base	CIBLE 11	Base
CIBLE 2	Base	CIBLE 7	Très Performant	CIBLE 12	Base
CIBLE 3	Performant	CIBLE 8	Base	CIBLE 13	Base
CIBLE 4	Très Performant	CIBLE 9	Base	CIBLE 14	Base
CIBLE 5	Très Performant	CIBLE 10	Base		

01 vrd / terrassement**EUROVIA/URANO**

PÉNALITÉS	Absence :	Retard :	Utilisation portable en réunion :
	Document prép. :		Tenue du chantier :

OPC**ÉTUDES :**

- * Observations EGIS à lever
- * Plans de terrassement. A mettre à jour. Fait, à transmettre en format papier à APAVE - Fait
- * Le Syndicat des eaux vous transmet les dimensions du regard de raccordement. En attente.
- * Répondre aux observations du Bureau de Contrôle sur avis n°16
- * Indiquer les pentes sur les éléments

TRAVAUX :

- * Démarrage terrassements le 22-10-12

T.C.A.**RELANCE**



- * Décapage terre végétale : 100 % sur voiries, gymnase, parkings et collège.
- * Fonds de forme : 100 % sur voirie.
- * Terrassements des bassins – Terminé.
- * Gymnase :
 - Plateforme terminée.
 - Essai réalisé = Résultat à transmettre.
- * Plateforme collège – Terminé.
- * Ecole primaire : Terrassement fait.
- * Logement = Terrassement à programmer.
- * Assainissement : Démarré le 19-11-12 – Terminer réseaux profonds vers gymnase pour le 30-11-12 dernier délai.
- * Evacuation terre en cours.
- * Terrassement plateforme maternelle à faire.

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTE

- REJET EP**
- 29/10/12 Constat fait ce jour de la réalisation du réseau de rejet des eaux pluviales en traversée du terrain. Observation : assurer la finition de surface des terres remises en place.
- 05/11/12 Intervention annoncée semaine prochaine (semaine 46).
- INSTALLATION DE CHANTIER DE L'ENTREPRISE EIFFAGE CONSTRUCTION**
- 05/11/12 Assurer le nivellement du terrain le long du parking personnel en vis-à-vis du pôle scolaire sur une largeur d'environ 5m 00 en laissant 3m00 libre entre la façade du bâtiment industriel et le pied de talus à créer.
- STOCKAGE DES TERRES VEGETALES**
- 05/11/12 Assurer cette réalisation conformément aux prescriptions définies au CCTP du lot 01 (rappel de TERRITOIRES), stockage en merlon sur une hauteur maximale de 2m 00. Dépôt hors de l'emprise du chantier.
Fournir les 3 analyses des prélèvements effectués sur le site (lieu, nature du lieu, profondeur) définissant les caractéristiques physiques et chimiques de la terre végétale.
- 12/11/12 Les 3 prélèvements seront opérés sur le stockage, en partie supérieure et les analyses transmises vers JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES et le Bureau d'Études TERRITOIRES.
- 19/11/12 Les résultats des prélèvements sont à nous transmettre dès réception.
- PLAN DE CHEMINEMENT PMR**
- 26/11/12 Les bandes d'éveil de vigilance sont à ajouter ainsi que les pentes sur votre plan.

RELANCE
3

02 gros-œuvre EIFFAGE CONSTRUCTION

PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

OPC T.C.A.

- ETUDES :**
- * Panneau de chantier à commander dès accord Maître d'Ouvrage.
 - * Répondre à EGIS et APAVE sur fiche technique isolant – Vu.
 - * Note de calcul inclusion à transmettre au plus vite. **URGENT**
 - * Nouvel indice pour plan de coffrage.
- TRAVAUX :**
- * Bungalow le 15-12-12
 - * Installation de chantier à prévoir pour clôture. Semaine 49 - Confirmé
 - * Démarrage gymnase à partir de semaine 49. Confirmé à terminer avant le 14-12-12.
 - * Inclusion sur gymnase à partir du 03-12-12. Délai 2 mois fin de semaine.
 - * Fondations gymnase le 02-01-13. A préciser. Le 07-01-13.
 - * Démarrage collège le 07-01-13.

RELANCE

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

RELANCE



22/10/12	ALIMENTATION ELECTRIQUE DU CHANTIER Vu ce jour avec ERDF, le point de raccordement de l'installation de chantier se situera au pied du transformateur près du château d'eau. Fournir le devis de mise en place du câblage entre le transformateur et l'entrée du site établi sur poteaux provisoires avec franchissement du parking du collège à la hauteur nécessaire pour permettre le passage des cars et autres véhicules alimentant le site. Devis à produire au prochain rendez-vous.	
29/10/12	Devis attendu. RAPPEL.	
05/11/12	Annoncé en transmission pour ce jour.	
12/11/12	En attente de votre devis détaillé, RAPPEL.	2
	AEP DU CHANTIER	
05/11/12	En attente de relevé du compteur.	1
	RÉSERVATIONS REVETEMENTS DE SOLS GYMNASSE	
29/10/12	Selon le CCTP les réservations à mettre en œuvre concernant ce bâtiment seront : Salle d'évolution : 12 mm (sol + ragréage). Circulation G-c01, vestiaires professeurs G-e05 : 15 mm (pose collée). Vestiaires filles G-e03, douche G-e03 à 06, vestiaires garçons G-e04, douche wc G-s07-s08, local entretien G-l03, sanitaires filles G-s01, wc sanitaires filles G-s01, sanitaires garçons G-s02, wc sanitaires garçons G-s02 : 50 mm (pose scellée). Concernant les autres locaux, les sols sont peints donc sans réservation.	
29/10/12	RESERVATIONS CONCERNANT LES MENUISERIES EXTERIEURES Utiliser les côtes tableaux des plans AR concernant le RJD du collège.	
	INSTALLATIONS DE CHANTIER	
05/11/12	Maintenues dans la zone définie à votre plan mais à limiter en largeur afin de laisser 3m 00 entre la façade du bâtiment industriel et vos équipements. Les bungalows seront donc implantés le long du parking personnel avec rampes d'accès depuis celui-ci. L'entreprise EUROVIA/URANO assurera le nivellement de la zone concernée sur une largeur d'environ 5m 00.	
26/11/12	Vu ce jour en réunion, les bungalows de chantier seront installés pour le 15 décembre 2012.	

03 charpente / structures bois**GOUDALLE CHARPENTE**

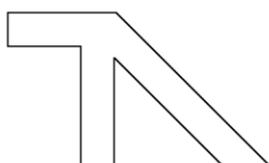
PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

OPC**T.C.A.****ÉTUDES :**

- * Répondre aux avis d'APAVE. **URGENT**
- * Détail de scellement sur massif à régler avec EGIS. Fait par info et par plans papier.
- * Confirmer empannage + plan de charpente gymnase à diffuser.
- * Plan du collège fin de semaine 48.
- * Plan du pôle pour le 13-12-12.
- * Diffuser plans de charpente gymnase à SOPREMA.

RELANCE**ARCHITECTE****JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

	FICHES PRODUITS	RELANCE
11/10/12	Reçues par mail. A transmettre sur support papier.	
05/11/12	Nous attendons la transmission de vos fiches produits par courrier. Nous en sommes au rappel n°5. URGENT	5
12/11/12	Fiches reçues, dossier incomplet et documents transmis partiellement non valides. Il est urgent de fournir un dossier complet des produits mis en œuvre constitué de documents valides et récents.	
19/11/12	Les documents retransmis restent incomplets, terminer votre dossier.	1
	GYMNASE-PLANS	
12/11/12	Plan des platines de pieds de poteaux à fournir à EGIS. URGENT.	
12/11/12	Hauteur libre minimale sous tirant est de 7m 00, voir plan AR20.	
19/11/12	Remis ce jour en réunion le plan détail des platines, la coupe sur le gymnase et le détail en pied de mur.	
	COLLEGE – POLE SCOLAIRE-RESTAURATION – LOGEMENTS	
12/11/12	Fournir les principes de murs correspondants à votre variante technique afin de pouvoir recalé les	



19/11/12 plans de gros-œuvre.
 Le plan du collège sera remis en fin de semaine 48.
 19/11/12 RAPPEL : tous les plans ainsi que toutes les fiches produits doivent être remises avant le 13/12/12 (fin de la période de préparation de chantier).

04 couverture / bardage / étanchéité SOPREMA

PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

OPC **T.C.A.**

ETUDES :

- * Plan de détail couverture + bardage gymnase à faire pour le 02-11-12. A transmettre sans délai.
- * PV acoustique à diffuser à ECHOLOGOS. Note de calcul à faire - Fait
- * Fournir à IBA besoins élec pour cordons chauffants. (Implantation à transmettre) + détail à faire
- * Plan du collège pour le 29-10-12.

RELANCE
1

ARCHITECTE **JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

PLANS

05/11/12 Vous précisez avoir engagé une étude acoustique du complexe de toiture du GYMNASSE et la transmettre à l'acousticien ECHOLOGOS dès réception. Copie à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES à effectuer.

RELANCE

05 isolation par l'extérieur / bardage bois

PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

OPC **T.C.A.**

RELANCE

ARCHITECTE **JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

RELANCE

06 menuiseries extérieures bois/alu / aluminium

PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

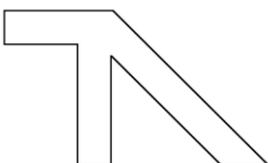
OPC **T.C.A.**

RELANCE

ARCHITECTE **JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

RELANCE

07 serrurerie FRECHIN



PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

OPC		T.C.A.
ETUDES :		RELANCE
* Attentes électriques portails, portillons à transmettre à IBA.		1
* Faire détail pour cornière devant les portes de serrurerie à faire.		
* Faire détail des panneaux polycarbonate + avis techniques à transmettre.		

ARCHITECTE **JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

		RELANCE
		4
13/09/12	A fournir par bâtiment : GYMNASSE – RESTAURATION – ÉCOLE MATERNELLE – ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE – COLLÈGE – LOGEMENTS.	
29/10/12	Remise ce jour concernant l'ensemble des bâtiments.	
	PORTE DU TRANSFORMATEUR	
29/10/12	Le cylindre devra être de marque THIERARD, variure Direction EST à la demande d'ERDF.	

08 menuiseries intérieures

PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
			<i>Tenue du chantier :</i>

OPC		T.C.A.
		RELANCE

ARCHITECTE **JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

		RELANCE

09 faux-plafonds

FACON PLATRE

PÉNALITÉS	<i>Absence : 450 €</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

OPC		T.C.A.
ETUDES :		RELANCE

ARCHITECTE **JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

		RELANCE
13/09/12	A fournir par bâtiment : GYMNASSE – RESTAURATION – ÉCOLE MATERNELLE – ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE – COLLÈGE – LOGEMENTS.	
11/10/12	Préciser les hauteurs d'emprise des différents complexes de faux-plafonds (structure et dalles), afin de fournir ces renseignements aux corps d'état techniques pour permettre les déposes de dalles ultérieurement et éviter les impossibilités de mise en œuvre à la bonne altitude.	
22/10/12	Remis ce jour le dossier des charges et les plans de calepinage.	
12/11/12	RAPPEL, nous attendons les épaisseurs d'emprise de vos faux-plafonds, URGENT.	3
19/11/12	Présence à assurer au prochain rendez-vous de chantier OBLIGATOIREMENT.	
26/11/12	Présence à assurer au prochain rendez-vous de chantier OBLIGATOIREMENT.	

10 cloisons / doublages

FACON PLATRE



PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>	<i>Tenue du chantier :</i>	

OPC	ÉTUDES :	T.C.A.
		RELANCE

ARCHITECTE **JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

	RÉSERVATIONS	RELANCE
13/09/12	A fournir par bâtiment : GYMNASSE – RESTAURATION – ÉCOLE MATERNELLE – ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE – COLLÈGE – LOGEMENTS	
11/10/12	Transmettre les plans AR 03-04-10-11-12-13-14-19-21-22 renseignés sur les épaisseurs de cloisons en toutes situations. Dossier pour le 22/10/2012.	
22/10/12	Remis ce jour le dossier des charges et les plans de calepinage.	

11 chauffage / ventilation / plomberie / sanitaires

PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>	<i>Tenue du chantier :</i>	

OPC	T.C.A.
	RELANCE

ARCHITECTE **JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

	RELANCE

12 production de chaleur **COFELY**

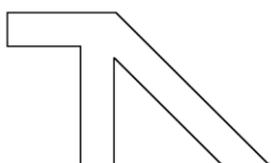
PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>	<i>Tenue du chantier :</i>	

OPC	ÉTUDES :	T.C.A.
	* Transmettre délai de fabrication et pose du fournisseur. Fait.	RELANCE
	* Transmettre le plan de la chaufferie avec besoin gros œuvre.	5
	* Transmettre plan électrique avec attentes pour IBA. RAPPEL	5

ARCHITECTE **JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

	FICHES PRODUITS	RELANCE
27/09/12	A transmettre en 1 exemplaire à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES et EGIS pour le 11/10/2012.	2
29/10/12	Dossier remis ce jour.	
	PROCESS	
22/10/12	Plan de celui-ci à produire et à transmettre vers le BET EGIS GRAND EST et JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES.	
29/10/12	Dossier remis ce jour.	
26/11/12	Complément de dossier remis ce jour.	

13 électricité / courants forts – faibles **IBA**



PÉNALITÉS	<i>Absence : 150 €</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

OPC		T.C.A.
	ÉTUDES :	RELANCE
	* Plans du pôle scolaire à réaliser pour le 26-11-12.	
	* Demande synthèse avec EGIS pour gymnase. En cours.	

ARCHITECTE **JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

		RELANCE
11/10/12	HAUTEURS DES ÉQUIPEMENTS DE RACCORDEMENTS et de COMMANDES COLLÈGE – POLE SCOLAIRE – ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE – RESTAURATION – GYMNASE Interrupteurs axe à 1m 05. Prises murales axe à 0m 45, 1m 05 ou dans goulottes. Commandes d'alarme et de sécurité axe à 1m 25. MATERNELLE Interrupteurs axe à 1m 25 Prises murales axe à 0m 45 et 1m 05 ou dans goulottes. Commandes d'alarme et de sécurité axe à 1m 25	
19/11/12	La Maitrise d'Ouvrage précise que l'interphone de la porte principale du collège sera renvoyé dans le bureau secrétariat du collège.	
22/10/12	PLANS Remis ce jour le plan de réseaux extérieurs modifiés. Nous vérifions dans le programme s'il est demandé des contrôles d'accès sur les 3 portes du gymnase (2 extérieures et 1 intérieure).	
12/11/12	Remis ce jour plan de réservations Gymnase / Collège.	
05/11/12	GOULOTTES ÉLECTRIQUES MURALES Le niveau supérieur de celles-ci sera établi à 0m 95 du sol fini afin que le bas du tableau se situe à cette hauteur.	
05/11/12	GYMNASE Le contrôle d'accès des 3 portes prévus à votre plan est supprimé.	

14 peinture

LAGARDE & MEREGNANI

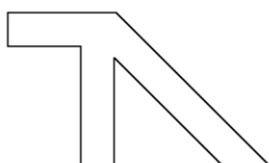
PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

OPC		T.C.A.
	ÉTUDES :	RELANCE
	* Fiches de renseignement à transmettre pour le 04-10-12.	1

ARCHITECTE **JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

		RELANCE
27/09/12	FICHES PRODUITS A transmettre en 1 exemplaire à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES pour le 11/10/2012.	4
11/10/12	Dossier à fournir au plus tard pour le 22/10/2012.	
22/10/12	Dossier attendu, au-delà du 29/10/12, mise en application des pénalités.	
29/10/12	Application des pénalités de retard dans la remise de documents à partir du 30/10/2012.	
12/11/12	Les pénalités sont actuellement de 300 € x 14j = 4 200,00 €.	
19/11/12	Pénalités : 14j + 7 j = 21j 21j x 300 € = 6 300,00 €	
26/11/12	Pénalités : 21j + 7 j = 28j 28j x 300 € = 8 400,00 €	

15 revêtements de sols souples



PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

OPC	T.C.A.
	RELANCE

ARCHITECTE	JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES
	RELANCE

16 revêtements de sols durs

PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

OPC	T.C.A.
	RELANCE

ARCHITECTE	JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES
	RELANCE

17 équipements de cuisine

PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

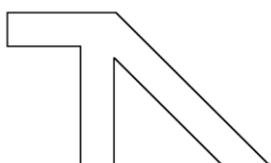
OPC	T.C.A.
ÉTUDES :	RELANCE
* Détails des caniveaux et siphons à faire.	1
* Faire récap. De la puissance élec.	Fait
* Fiche technique à transmettre.	

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

		RELANCE
		1
FICHES PRODUITS		
27/09/12 A transmettre en 1 exemplaire à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES et MCI THERMIQUES pour le 11/10/2012.		
11/10/12 Attendues au plus tard pour le 22/10/2012.		
22/10/12 Au-delà du 29/10/12 mise en application des pénalités.		
29/10/12 Application des pénalités de retard dans la remise de documents à partir du 30/10/2012.		
05/11/12 La pénalité est de 300 €/jour (retard de remise de documents en période de préparation).		
12/11/12 La pénalité s'élève au 12/11/2012 à 4 200,00 €.		
19/11/12 Pénalités : 14j + 7 j = 21j		
21j x 300 € = 6 300,00 €		

18 Ascenseurs



PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>	<i>Tenue du chantier :</i>	

OPC

ÉTUDES :

* Remettre à jour plan ascenseur suite observations EGIS.

T.C.A.

RELANCE

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

RELANCE

19 espaces verts

DEHAYE

PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>	<i>Tenue du chantier :</i>	

OPC

T.C.A.

RELANCE

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

RELANCE

FICHES PRODUITS

27/09/12 A transmettre en 1 exemplaire à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES pour le 11/10/2012.

15/10/12 En attente de réception.

05/11/12 La période de préparation sera terminée le 12/12/2012, transmettre votre dossier dernier délai pour le 19/11/2012.

ÉCHANTILLONS

15/10/12 Ceux-ci seront à présenter lorsque l'installation de chantier sera en place sur le site.

05/10/12 A produire pour le 03/12/2012.

20 clôtures

DEHAYE

PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>	<i>Tenue du chantier :</i>	

OPC

T.C.A.

ÉTUDES :

RELANCE

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

RELANCE

FICHES PRODUITS

13/09/12 A transmettre en 1 exemplaire à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES pour le 11/10/2012.

11/10/12 Dossier à fournir au plus tard pour le 22/10/2012.

05/11/12 La période de préparation sera terminée le 12/12/2012, transmettre votre dossier dernier délai pour le 19/11/2012.

26/11/12 Transmettre un dossier avec les compléments manquants pour le prochain rendez-vous.

ÉCHANTILLONS

15/10/12 Ceux-ci seront à présenter lorsque l'installation de chantier sera en place sur le site.

29/10/12 A produire pour le 03/12/2012.

21 équipements sportifs

NOUANSPORT

